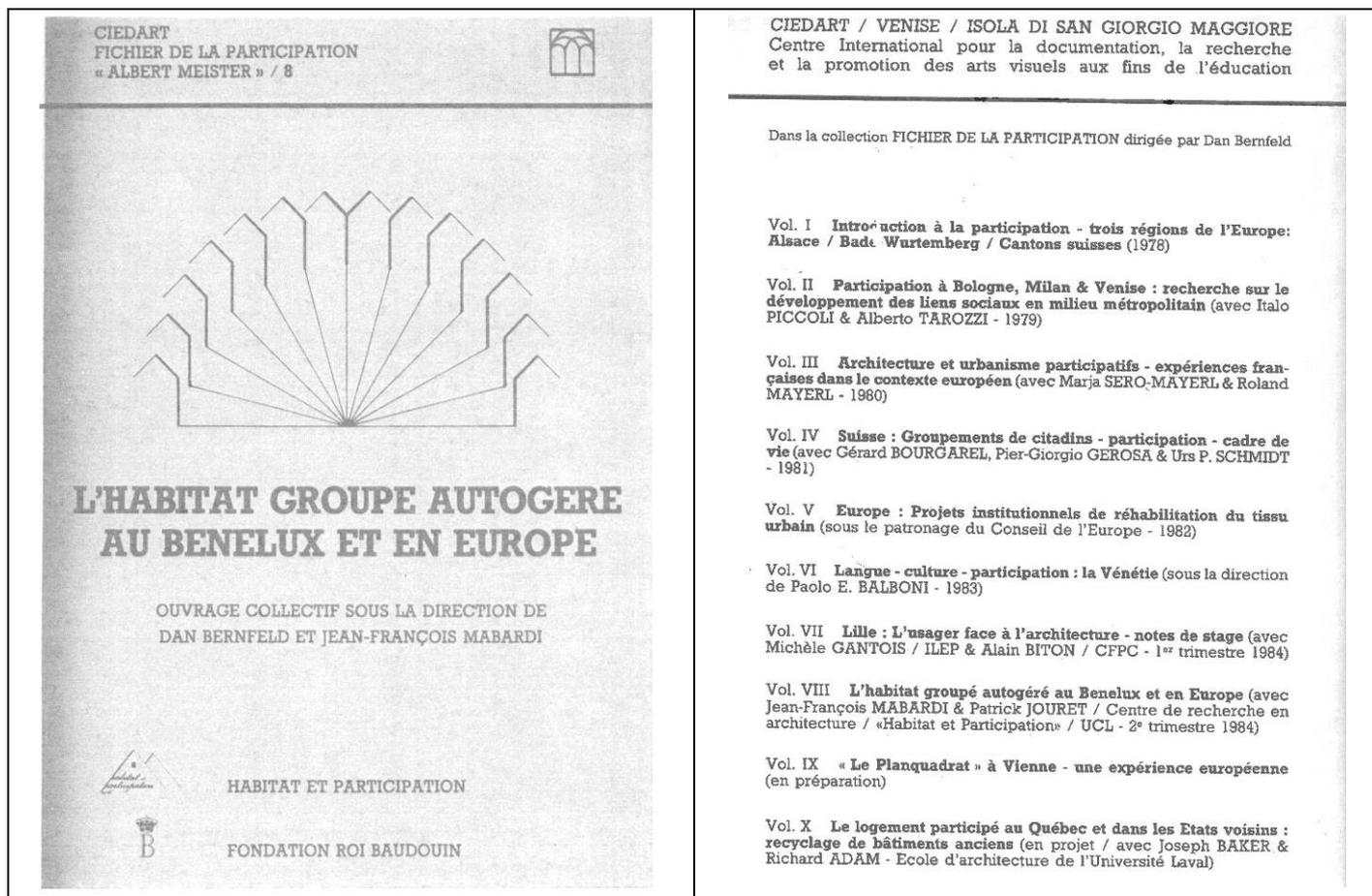


L'habitat groupé autogéré au Benelux et en Europe



Nature	Ouvrage publié
Titre	L'habitat groupé autogéré au Benelux et en Europe
Auteurs	Ouvrage collectif sous la direction de Dan Bernfeld et Jean-François Mabardi
Date de publication	1984
Nombre de pages	184
Pays	Belgique
Editeur	Habitat & Participation / Fondation Roi Baudouin
Lien internet	https://www.habitat-groupe.be
Lieu de consultation ou mode d'accès	Consultable à la bibliothèque de l'asbl « habitat et participation » CITEGO : http://www.citego.org

Note argumentaire de la contribution

Pourquoi se lancer dans l'aventure de l'Habitat Groupé ? D'où est venue cette idée de vivre dans un logement groupé ? Quelles sont les raisons, les motivations, les enjeux sociologiques ? Sur quelles bases l'envisager ? Comment mettre tout cela en pratique ? Se lancer véritablement...

Cet ouvrage présente une analyse plus sociologique du vivre-ensemble. Il permet de se poser les questions essentielles à la création d'un tel projet. Il propose également une comparaison à travers plusieurs pays européens.

Et un point non-négligeable : il vous permettra de vous faire une idée plus que concrète de ce qu'est un habitat groupé et ses variantes à travers des études de cas.

Cet ouvrage date de 1984 mais il restera plus que jamais d'actualité.

Abécédaire

1978/1984 - HABITAT GROUPE - ACTION COLLECTIVE - AUTOGERE - BESOINS - ENSEMBLE - ETUDES DE CAS - EXPERIENCE - LIEN SOCIAL - **BENELUX** - **EUROPE** - **VIENNE** - LOGEMENT - PARTICIPATION - **QUEBEC** - RAPPORT AVEC LES POUVOIRS

Sommaire

S O M M A I R E

Avant-propos: Fondation Roi Baudouin	7
Introduction: A l'abri des extrêmes Jean-François Mabardi et Patrick Jouret	11
<u>Première partie: L'HABITAT GROUPE AU BENELUX DANS LE CONTEXTE EUROPEEN</u>	
<u>L'habitat groupé autogéré dans le contexte européen</u>	
Dan Bernfeld	15
- Quel enjeu ?	
- Limites d'une démarche: les études de cas	
- L'habitat groupé autogéré présente-t-il des implications politiques ?	
- Et l'architecte (l'architecture) ?	
- L'habitat groupé autogéré est-il banalisable ?	
<u>Les expériences "Centraal Wonen" aux Pays-Bas: un nouvel art d'habiter</u>	
Philippe Doucet	29
- "L'inspraak" ou participation hollandaise	
- Un habitat transformé par les coutumes contemporaines	
- Les projets "Centraal Wonen": des 'woongroepen' complexes et raisonnés	
- Fonder des habitats communautaires ...	
- ... par la participation des habitants ...	
- ... accessibles à toute personne motivée pour cette démarche	
<u>L'habitat groupé en Belgique: variations sur un même thème</u>	
Martine Plevoets	37
- Un phénomène contre-culturel entre dans les moeurs	
- De la communauté à l'habitat groupé	
- L'habitat groupé et ses habitants	
- Projets de vie et comportements	
- Cohésion, fêtes et conflits	
<u>Deuxième partie: ETUDES DE CAS</u>	
Dan Bernfeld, Philippe Debry, Philippe Doucet, Cécile Dumont, Martine Plevoets	45

PARTICIPATION EN EUROPE

ABBAYE ST DENIS (B)

"ABBAYE St DENIS": habitat groupé - réanimation du patrimoine/rayonnement culturel

Le domaine de dix-huit hectares "intra muros", après bien d'autres destinations, a été racheté par plusieurs familles de la région de Soignies et de Mons.

Le groupe est hétérogène: le manuel coïncide l' "intellectuel", le croyant, l'athée, le jeune, le moins jeune.

Cette acquisition de terrain fut le résultat d'un concours de circonstances.

Quelques fondateurs ont convaincu leurs amis et connaissances d'acquiescer, de restaurer et de gérer en commun le site de l'Abbaye Saint-Denis.

Trois objectifs ont été fixés:

- le premier est de sauver et de réanimer le site présentant des bâtiments et un cadre de valeurs;
- le deuxième est de créer une infrastructure culturelle et sociale ouverte aux habitants de Saint-Denis et de la région en créant des locaux pour spectacles, expositions, etc., et de promouvoir l'artisanat;
- le troisième est l'expérimentation de procédés énergétiques alternatifs et la réalisation d'une voie plus proche de la nature et le respect de celle-ci.

Pour mieux réaliser et appliquer les principes de solidarité, de fraternité et d'autogestion, ils se sont constitués en société coopérative (une voix par coopérateur, quelle que soit son implication financière).

En coopérative, il n'y a pas de propriété privée mais un contrat qui lie l'individu au groupe:

Contrat financier - acquisition de parts sociales qui correspondent à l'usage et à la jouissance d'une habitation unifamiliale avec son autonomie classique, participation à la gestion des parties communes;

Contrat moral - acceptation des objec-

tifs du groupe.

De plus, ils ont créé: - une ASBL organisant toutes les activités socio-culturelles; - un comité de gestion (sept personnes, réunion hebdomadaire) s'occupant des problèmes ou activités agricoles, culturelles, bâtiments et finances; - une assemblée générale, obligatoire pour tous, réunion une fois par mois.

Pour ne pas s'enfermer dans une forme de ghetto communautaire, les fondateurs ont créé des parts de coopérateurs d'un type différent, d'un montant peu élevé, adressées à des amis n'habitant pas le site et leur donnant droit à l'usage collectif sur les parties communes.

Les activités des coopérateurs sont nombreuses, malgré le fait que tous ont une activité professionnelle à l'extérieur. Ce n'est que par le temps libre qu'ils peuvent faire avancer le projet. Les travaux de restauration de leurs habitations et l'aménagement de l'infrastructure générale furent la première étape. Actuellement, le samedi et le dimanche sont réservés au travail collectif, celui-ci choisi suivant le tempérament et les capacités de chacun.

Tables d'hôtes, petit journal, magasin de produits biologiques, boutique de second main, fête, exposition, culture d'un potager, petit élevage sont autant de leurs activités.

"Le groupe est lieu de partage et d'épanouissement. Le groupe est exigeant vis-à-vis des individus mais apporte en contrepartie à ceux-ci la découverte de richesses qu'ils avaient même ignorées jusque là. Il y a des affinités et des intolérances, beaucoup de sérieux mais aussi beaucoup d'humour, des prises de bec et des embrasades, mais la bouderie et l'isolement ne peuvent durer".



**"Coopér'actif - habiter ensemble, autrement demain"
Projet Erasmus+ 2018-1-FR01-KA201-048236**

*"Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable
de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues."*